

Domaine :
Droit - Economie - Gestion

UFR/Institut :
UPEC - Institut d'Études Politiques de Fontainebleau

Type de diplôme :
Diplôme d'université

Lieu(x) de formation :
Campus de Fontainebleau

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

Le Diplôme Administration publique et préparation aux concours de la fonction publique (DUAP) est centré sur la **préparation aux concours de la fonction publique de catégorie A et A+**, correspondant aux fonctions de cadres supérieurs ou dirigeants de la fonction publique, ou aux fonctions de chargé de mission ou de projet.

Le concours est en effet le mode de recrutement de trois agents publics sur quatre dans les trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales, hôpitaux), mais aussi le mode de recrutement principal des cadres supérieurs des caisses de sécurité sociale.

Or, **la réussite aux concours**, notamment pour les plus sélectifs (catégorie A et A+) **nécessite à la fois une solide formation initiale, ou une expérience de l'administration, et une préparation spécifique** aux épreuves des concours visés.

- **La formation initiale, associée à une ou plusieurs expériences de terrain** (stages, apprentissage, expérience professionnelle), est nécessaire car les concours de la fonction publique se professionnalisent de plus en plus : le curriculum vitae des candidats est pris en compte dans les épreuves écrites et orales, et notamment à l'occasion de l'entretien avec le jury, pour les concours internes, mais aussi pour les concours externes. Cette formation revient dans un cas sur deux à être titulaire d'un master pour les concours de catégorie A ou A+.

- **La préparation au concours** est tout aussi nécessaire car les épreuves écrites et orales exigent à la fois des connaissances, de la méthode et de l'entraînement. Elles contribuent à s'assurer pur le futur employeur public que les candidats ont un socle de connaissances suffisantes pour s'intégrer dans la fonction publique (notamment en droit public ou en finances publiques), mais aussi des capacités d'expression, d'analyse ou de synthèse qu'ils ne pourront acquérir par la suite, même en école d'application.

C'est pourquoi le DUAP est centré sur l'acquisition à la fois des méthodes et des connaissances nécessaires à la réussite au concours, tout en restant compatible, soit avec le suivi d'un master, soit avec la poursuite d'une activité professionnelle, le suivi d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage. Il est ainsi particulièrement adapté aux agents en poste dans la fonction publique désireux de passer des concours internes.

Ses modules d'acquisition de connaissances et de méthodes sont en effet dispensés en distanciel tout au long de l'année universitaire, en fin de journée sur le créneau 18h/21h, par tranche d'1h30. De plus des « galops d'essai » sont proposés en présentiel chaque samedi matin, pour les inscrits en formation initiale, et en distanciel pour les inscrits en formation continue.

Compétence(s) visée(s)

- Connaissance des **principaux enjeux de l'administration publique** aujourd'hui, par grands domaines regroupés dans les matières écrites ou orales des concours : **questions de société contemporaine, de droit public, de finances publiques, d'économie, questions européennes, questions d'action sanitaire et sociale**
- Maîtrise de la **méthodologie des épreuves** écrites et orales (note de synthèse, cas pratique, entretiens devant le jury ou avec le jury)

Concours préparés

Le DUAP comporte des **préparations dans les principales matières de nombreux concours de catégorie A ou A+**. C'est pourquoi, en fonction des choix effectués lors de l'inscription, il prépare à de nombreux concours dont, en catégorie A ou A+ :

- **Attaché d'administration territoriale ou de l'Etat**
- **Inspecteur des finances publiques et inspecteur de douanes**
- Administrateur territorial ou administrateur civil
- Directeur d'hôpital ou de D3S

En fonction de demandes, il peut préparer aux épreuves d'admissibilité d'autres concours : Lieutenant ou capitaine des sapeurs-pompiers professionnels, officier de gendarmerie, attaché d'administration scolaire ou universitaire...

Organisation de la formation

La préparation se déroule sur **une année**, de septembre à juin, en distanciel et/ou en présentiel.

Elle se divise en **trois modules**, répartis sur toute l'année (voir tableau) et trois catégories d'enseignements :

Au sein des modules, **chaque matière écrite** (Analyse de dossier et « question de... ») **comprend 24 heures de cours** en distanciel (16 séances de 1h30 heure) et **8 heures de correction** de galops d'essai (4 séances de 2 heures, en distanciel, pour 4 sujets de galop d'essai proposés par matière).

Le DU comprend :

- **Les cours obligatoires (***)**: Analyse de dossier (ou cas pratique, 32h), Entretien avec le jury (14h), Questions de droit public, Questions de finances publiques, Questions de société contemporaine ;
- **Les cours obligatoires à choix (**)** : Questions européennes, Questions sanitaires et sociales, Question d'économie (2 sur 3 obligatoires).
- Plusieurs dispositifs **facultatifs (*)** : Anglais (14h), mentorat, stage (2 à 6 mois), Conférences « métiers » (16h)

La préparation concours peut toutefois être suivie à la carte, sans validation du DU, par module. Dans ce cas, les cours du

module 1 comprennent l'Analyse de dossier et l'Entretien avec le jury (8 h de méthodologie collective de l'oral, et 6 heures de mise en situation individuelle, correspondant à trois oraux d'entraînement en cas d'admissibilité), les cours du module 2 et 3 comportent deux cours sur trois, au choix.

Les enseignements et les corrections des galops d'essai, sont dispensés en distanciel, par tranche d'1h30 entre 18h et 21h, du lundi au vendredi.

En formation initiale, des **galops d'essais** sont organisés le **samedi matin, en présentiel**, à Fontainebleau. **En formation continue, ils sont réalisés en distanciel ou en présentiel** (au choix au moment de l'inscription).

